

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 20 septembre 2011

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (10) Mme BERNARD, Mme CAZENAVE, M. EL HASSOUNI, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme BERNARD), Mme HERVIEU (représentée par Mme METGE).

Membres excusés : (2) M. BARRON, M. BON.

Membre absent : (1) : Mme TOLLOT

Date de convocation : 13 septembre 2011

Délibération n° : 54-2011

Objet : Adhésion à l'Union Départementale des CCAS de Côte d'Or (UDCCAS)

L'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de la Côte d'Or (UDCCAS 21) a pour missions d'animer, de coordonner le réseau départemental des CCAS adhérents, et de proposer des formations à l'attention des élus.

Le montant de l'adhésion pour 2011 est de 125 euros.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- valident l'adhésion à l'UDCCAS 21 pour l'année 2011,
- décident que cette adhésion sera renouvelée par tacite reconduction dans la limite d'une augmentation de la cotisation annuelle de 10 %,
- disent que la somme sera prélevée sur le chapitre 011, nature 628-1.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

Receveur Municipal : 2

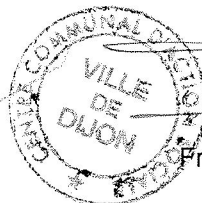
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

26 SEP. 2011



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 21 SEP. 2011